



n°28

Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal

12 juillet - 12 a viz Gouhere 2019



Réunion pour le projet de construction de la salle multi-activités le vendredi 12 juillet à 18h à la mairie

A vos agendas !



FETE DU 13 JUILLET

Venez célébrer la fête nationale sur la place de Tevenn Ar Reut à Saint-Pabu dès 19h. La soirée commence par un concert des chorales Saint-Pabusiennes puis un dj prendra la suite.

Vous trouverez sur place buvette, crêpes, samoussas et un repas moules/frites pour adultes et enfants. Enfin, vous pourrez profiter d'un feu d'artifice à la tombée de la nuit.

La soirée est organisée par l'association Saint-Pab'Anim. On vous attends nombreux, à samedi !

CONCOURS PHOTOS AMATEURS

Le concours 2019 est relancé du 15 juillet au 31 août. Le thème de cette année: "Sentiers, passages et ruelles en Pays des Abers". Envoyez vos photos par mail à mairie@saint-pabu.bzh en indiquant vos coordonnées et l'endroit où la photo a été prise. Veuillez à ce que la photo ait une bonne définition.

EXPO DE L'ETE

"La balade de Tugdual" est proposée par Jean-Yves André. Une façon de découvrir ses peintures en se promenant et en toute liberté sur cinq sites: Korn ar Gazel, Place Tevenn ar Reut, Mairie, Bourg (environs de l'église), Quai du Stellac'h. Des flyers sont disponibles à la mairie, à la Maison des Abers, à l'espace Roz Avel et dans les commerces.



Stop Pouce

Prochain point info : place Tevenn ar Reut

samedi 13 juillet : 19h - 20h30

Commune de Saint-Pabu

santé - transition écologique

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES : LANCEMENT FINANCEMENT PARTICIPATIF

Par délibération n°2017-06-02 en date du 20 septembre 2018, le Conseil municipal a approuvé le programme technique détaillé présentant la construction d'une école et, en option 1, la construction de la salle multi-activités. Après l'appel d'offres, le marché de travaux concernant la salle multi-activités a été attribué pour une somme de 430 098,31 € HT.

Si la partie école peut bénéficier de financements extérieurs, la construction de la salle multi-activités n'entre pas dans les critères de financement par des organismes tels que l'Etat, la Région, le Département.

Aussi, pour aider au financement de cet équipement qui profitera aux élèves des écoles, aux jeunes fréquentant le service Enfance/Jeunesse communal, aux associations sportives et non sportives, le Conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2019 de solliciter les financeurs privés et le mécénat pour l'obtention d'aides financières, dans le cadre de la réalisation de la salle multi-activités, pour la période juillet 2019 à juillet 2021 et approuvé le principe de financement participatif (crowdfunding) pour l'opération de la salle multi-activités.

Une réunion publique ouverte à tous est organisée **vendredi 12 juillet à 18h en mairie, salle du Conseil municipal** pour expliquer la démarche et lancer l'opération.

TOUR DU FINISTERE A LA VOILE

Animation sur le quai du Stellac'h le 30 juillet

Toute personne qui serait bénévole pour venir donner un peu de son temps pour ce moment festif peut s'inscrire à l'accueil de la mairie ou sur mairie@saint-pabu.bzh en indiquant ses coordonnées. Merci à tous les volontaires !

Prochaine réunion de préparation lundi 15 juillet à 20h au pôle nautique du Stellac'h.

Mairie ☎ 02.98.89.82.76 - Fax 02.98.89.78.10
49 rue du Bourg 29830 Saint-Pabu
www.saint-pabu.bzh - mairie@saint-pabu.bzh

lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h ; vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30
mardi, jeudi : 8h30-12h
samedi : 10h-12h sauf 2^e et 4^e samedis du mois, fermé le samedi en juillet et août

Nous vous informons

Arrêté municipal du 3 mai 2019

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION PLACE DE TEVENN AR REUT ET SUR L'AIRE DE COVOITURAGE A L'OCCASION DE LA FETE ORGANISEE SAMEDI 13 JUILLET 2019

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de maintenir le bon ordre et de prescrire toutes mesures convenables pour éviter que des accidents ne se produisent place de Tevenn ar Reut et aux abords lors de la soirée du samedi 13 juillet 2019 ;

CONSIDERANT la tenue d'un feu d'artifice de classe F4 sur l'aire de covoiturage de Tevenn ar Reut ;

ARRETE

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits place de Tevenn ar Reut à compter du samedi 13 juillet 2019 à 9h jusqu'au dimanche 14 juillet 2019 à 8h.

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits entre la place Tevenn ar Reut et le n°9 rue d'Avel Vor, le n°15 rue du Ruellou, l'intersection des rues de Tevenn ar Reut et du Ruellou, le n°3 rue de Kervigorn, le n°2 rue du Bourg à compter du samedi 13 juillet 2019 à 19h jusqu'au dimanche 14 juillet 2019 à 4h. Une déviation sera mise en place par les rues du Ruellou, du Stade, du Garo et du Passage.

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur l'aire de covoiturage de Tevenn ar Reut à compter du samedi 13 juillet 2019 à 9h jusqu'au dimanche 14 juillet 2019 à 8h.

Un périmètre de sécurité sera établi autour du feu d'artifice sur l'aire de covoiturage de Tevenn ar Reut.

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

Le présent arrêté ne s'applique pas aux véhicules de secours et de police qui seraient susceptibles d'emprunter le circuit pour intervention.

PROTECTION DES ZONES NATURELLES

Pour limiter l'érosion de l'espace dunaire, et protéger celui-ci, des travaux ont été entrepris sur le site de Korn ar Gazel. Le plan de stationnement a été modifié.

Usagers, veuillez utiliser les espaces de parking et respecter les règles de stationnement. Merci de participer à la protection de notre environnement !

REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2019

2^e prélèvement : depuis le 1^{er} janvier 2019, la redevance d'ordures ménagères est annualisée (une seule facture est émise). Suite à ce changement, vous avez été nombreux à opter pour le prélèvement automatique en quatre fois. Aussi, pour les personnes ayant fait le choix de payer leur redevance ordures ménagères en 4 prélèvements, la CCPA vous informe que le second prélèvement interviendra le 15/07/2019.

Attention ! Aucune nouvelle facture (avis de sommes à payer) ne vous sera envoyé. Néanmoins, une demande de duplicata auprès du service facturation pourra être demandée au 02.90.85.30.18 ou facturation@pays-des-abers.fr

KANNADIG SPECIAL DE JUILLET 2019

Le nouveau kannadig a été distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous n'avez pas de boîte ou si vous avez été oublié, vous pourrez vous procurer un exemplaire à la mairie ou à la Maison des Abers. Bonne lecture !

Arrêté municipal du 13 juin 2019

INTERDICTION ACCES AUX DEUX TERRAINS DE FOOTBALL DE SAINT-PABU

En vue de la préparation des travaux de regarnissage et de décompactage des 2 terrains de football, leur accès sera interdit à compter du jeudi 13 juin 2019 jusqu'à fin juillet 2019.

CCPA - Service eau

Le relevé des compteurs d'eau se fera durant tout le mois de juillet.

En conséquence, le préposé devra pénétrer dans les propriétés afin d'accéder aux compteurs. Merci d'en libérer les accès.



CIRCULATION DES VEHICULES A 2 ROUES MOTORISEES

Le port du casque homologué attaché est obligatoire pour circuler en scooter et en moto.

Ne pas attacher son casque ou bien ne pas en porter, au-delà d'être dangereux, est passible d'un retrait de points sur le permis ainsi qu'une amende.

Par ailleurs, les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains.

Le moteur doit être muni d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement sans possibilité d'interruption par le conducteur.

Toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux est interdite.

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

L'immobilisation peut être prescrite dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

La gendarmerie a déjà verbalisé cet été des manquements à ces règles élémentaires de prudence et de respect des autres, nous demandons à tous de s'y conformer.



SOYONS SOLIDAIRES BRIS DE VERRE = DANGER

Tous les verres usagers (bouteilles, bocal...) doivent être déposés dans les containers spécifiques. Surtout ne pas les laisser sur la voie publique et encore moins sur les plages et leurs abords où ils risquent d'être cassés et donc devenir très dangereux pour les usagers.

ENLEVEMENT DES DEBRIS VEGETAUX

La remorque des déchets verts sera à la salle omnisports du vendredi 12 juillet au soir au lundi 15 juillet matin. Merci de ne pas déposer les déchets près de la remorque. Si la propreté autour de la remorque n'est pas respectée, ce service sera supprimé.

Arrêté municipal du 3 juillet 2019

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT RUE DE KRAVEL

La circulation sera interdite rue de Kravel compter du mercredi 10 juillet 2019 (durée estimée de 20 jours). Une déviation sera mise en place par la rue Tanguy Jacob. L'accès aux riverains et aux véhicules de secours sera maintenu pendant les travaux mais pourra être suspendu temporairement en cas de nécessité.

La société INEO s'engage alors à prévenir les riverains concernés.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Résultat des analyses effectuées par l'Agence Régionale de Santé (résultats complets affichés en mairie et à l'entrée des plages)

Date des tests	Koulouarn	Erleac'h	Korn Ar Gazel	Benniget	Ganaoc'h
06/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
18/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
26/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
05/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

Le coin des associations

MARCHE DES CHAPELLES

Comme chaque été, des marches autour des églises de la paroisse St Mathieu sont proposées à tous. 1^{er} rendez-vous : la chapelle St Jean de Plougonvelin le jeudi 18 juillet.

Programme :

9h30 : accueil des marcheurs

9h35 : présentation du lieu et lecture d'un texte d'Évangile.

10h : départ de la marche (ceux qui le souhaitent peuvent rester aux alentours de la chapelle)

11h15 : retour au point de départ

11h30 : célébration de la messe

12h : pot de l'amitié

SNSM : BALADES EN MER

le 14 juillet de 14h à 18h à l'Aber Wrac'h

Venez rencontrer les sauveteurs et les bénévoles de la station, visiter les canots SNSM et profiter d'une balade en mer dans la baie des anges. Ventes de produits siglés dans l'abri du canot.

ALCOOL-ASSISTANCE Plouvien-Ploudalmézeau

Réunion ouverte à tous le 12/07, 20h30, salle multifonctions, Ploudalmézeau. Thème : "apprendre de ses erreurs". Rens. : 06.71.02.81.29. Permanence le samedi, 10h-12h salle Laennec, Plouvien. 06.10.49.84.42.

ASSOCIATION DES PETANQUEURS

Dimanche 14 juillet : concours de pétanque en doublette, challenge Robert Mével, au terrain de camping. Ouvert à tous. Jet du bouchon à 14h30. Inscription sur place. Mises + 30% + coupes.



Le soleil est au rendez-vous !

Le saviez-vous ?

Chacun a son propre capital soleil. Le préserver est primordial pour retarder les effets négatifs du soleil sur la santé.

Quelques gestes "santé"

Exposition au soleil

→ 1/2h avant, j'applique une crème solaire d'indice 30 au moins puis toutes les 2h.

→ J'évite de m'exposer de 11h à 16h.

→ J'utilise un parasol, des vêtements couvrants.

Prudence : Un parasol n'arrête pas tous les UV et il n'empêche pas la réverbération !



→ **Attention aux enfants !**

Exposition au soleil et coups de soleil, entament sévèrement leur capital soleil.

Commune de Saint-Pabu

santé - transition

écologique - 06 32 70 27 01



YACHT CLUB DES ABERS

Balade nautique tous les vendredis soirs en juillet et en août. Départ à 18h sur l'eau. Parcours transmis par SMS le vendredi. Bon vent !

MAISON DES ABERS

Horaires : la Maison des Abers a ouvert ses portes ! Jusqu'au 14/07 : de 15h à 19h. À partir du 16/07 : de 10h à 12h et de 15h à 19h

Sortie nature et patrimoine : 19/07 à 12h30 (sur réservation) : pêche à pied découverte : sortez les épousettes, les seaux et venez observer le vie de bord de mer accompagné d'un animateur bénévole

Expositions jusqu'au 11/09 : aquarelles de Stéphane Labous, sélection d'œuvres du littoral finistérien. Photos de Laëticia Beauverger, photographies de la faune maritime sur la thème "estran et subaquatique"

Chasse aux trésors : 17/07 à 14h30 : comme chaque semaine, aidez Owen vieux pirate, à trouver la trésor de Meznaod. Venez l'aider à affronter épreuves et énigmes sur les dunes de Korn Ar Gazel.



Les rendez-vous sportifs

ABER BENOIT HANDBALL CLUB

Permanences de licences :

• Vendredi 12 juillet de 18h à 19h à la salle omnisports

• Samedi 13 juillet de 11h à 12h à la salle omnisports.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mickael Bégou au 06.89.53.53.75



A noter !

ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroit Loc Majan et Saint-Renan Horaires des messes

- **Samedi 13 juillet à 18h** : messes à Lanrivoaré
- **Dimanche 14 juillet à 10h30** : messes à Saint-Renan et Saint-Pabu. Pardon de Portsall. Rdv (si le temps le permet) sur le port à 10h pour la bénédiction de la mer et d'un bateau. Procession jusqu'à l'église et messe à 10h30. Pot de l'amitié à l'issue de la messe. Pas de messe en l'église de Ploudalmézeau le 14 juillet.

RESTAURANT SCOLAIRE

lundi 15	Duo de crudités Sauté de porc au curry, haricots beurre Riz au lait
mardi 16	Melon Boulettes de bœuf sauce tomate Pommes noisettes Fruit de saison
mercredi 17	Betteraves vinaigrette Filet de poisson doré au beurre, ketchup, riz Yaourt surcré
jeudi 18	Concombres à la crème Tortis carbonara Fruit de saison
vendredi 19	Pique-nique
lundi 22	Carottes râpées Saucisse knack Coquillettes Compote
mardi 23	Pâté de campagne et cornichons Paupiette de veau Petits pois extra fins Crème dessert à la vanille
mercredi 24 "menu froid"	Salade aux dès de fromages Filet de poulet rôti Piémontaise Yaourt pulpé
jeudi 25	Melon Filet de poisson meunière citron Julienne de légumes Tarte aux pommes
vendredi 26	Pique-nique

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS



Top départ des vacances !

Sur l'eau / port de l'Aber Wrac'h :

- Sorties en mer avec Notre Dame de Rumengol : 12-13-14/07. Magnifique vieux gréement de 1945. **Pour le 14/07 : admirez le feu d'artifice de Landéda en mer !**
- Tous les lundis : balade en vedette dès le lundi 15 juillet à 20h

Au bord de l'eau / Landéda :

- 13-14-15-16-17-19-20-21 juillet : visites du fort de l'île Cézon / vestiges d'architectures défensive dans l'embouchure de l'Aber Wrac'h.
- 12 et 13 juillet : 20h30 concert immersif à Fort Cézon / vestiges d'architecture défensive dans l'embouchure de l'Aber Wrac'h.

En famille :

- Tous les mardis : Espace Game "Impression Soleil Couchant" au Moulin de Garena / Plouvien : plongez dans un mystérieux atelier de peinture.
- Tous les mercredis de l'été à 14h. Chasse au trésor nature. Dunes de Corn Ar Gazel / Saint-Pabu.
- Tous les vendredis de l'été 18h30. Festival place aux mêmes. Spectacle gratuit pour petits et grands. Ecole Joseph Signor / Landéda.

Plouguerneau :

- 12 et 18 juillet : balade ludique spéciale famulle au Pont du Diable. 14h avec Piokañ
- 19 juillet : chasse au trésor sur l'île Venan. Découvrez les vestiges de la cité engloutie de Tolente.

Patrimoine et tradition :

- 14/07 : balade patrimoine avec Goulc'han Kervella - 15/07 : initiation danses bretonnes avec Goulch'an Kervella à l'office de tourisme à 18h30.
- Balades théâtralisées "Noces légendaires" dimanche 21 à 17h. Les personnages hauts en couleur de la troupe Renaissance Théâtres entre humour, histoires de cœur et de famille. Chapelle de Landouzen – LE DRENNEC

Renseignements et réservations à l'office de Tourisme : 02 98 04 05 43



ORDURES MENAGERES

Prochaine collecte : lundi 15 juillet 2019

Les petites annonces

PROXI : jeudi 11 juillet après midi : arrivage de **viande de bœuf** du GAEC RAGUENES (Ploudalmezeau). **Horaires d'été de 7h30 à 20h du lundi au dimanche.** Tel : 09 67 39 95 22.

Beg ar Vill : retrouvez-nous comme tous les ans avec notre sélection de fruits de mer (huîtres, moules, crustacés et coquillages) sur la place près du Proxi le vendredi de 9h à 12h à partir de ce vendredi. Pour toute commande ou renseignement, n'hésitez pas à nous appeler au 02.98.04.93.31. Merci et à bientôt.

Au Camping de l'Aber Benoît : soirée Crêpes tous les lundis à partir de 19h30. 10€/adultes. Tickets en vente sur place. Soirée Moules/frites animée par le groupe MAJ jeudi 18 juillet sur réservation avant le mercredi 17 juillet. Tarifs : 15€ (+ de 12 ans), . 7€ (- de 12 ans). A partir de 19h30 au camping.

Cherche location maison non meublée sur le canton de Ploudalmézeau fin août début septembre. 06.48.44.46.50.